



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2024 PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2033

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 3 octobre 2023, à 18 h 35**, au cours de laquelle il dressera les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2024 et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2024 à 2033.

La séance se tiendra à la mairie d'arrondissement, située au 405, avenue Ogilvy, salle 201.

Lors de la séance extraordinaire, conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal*, *métropole du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme décennal d'immobilisations.

Fait à Montréal, le 22 septembre 2023

La secrétaire d'arrondissement, Lyne Deslauriers